



Spécialité

ARTS - THÉÂTRE

Associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de spectacle et la construction d'une culture théâtrale.

La spécialité théâtre ne requiert aucune pratique antérieure de cet art. Elle vise d'abord à accompagner les élèves dans leurs découvertes, en les amenant progressivement à produire et à se questionner sur le théâtre sous toutes ses formes (pratique du jeu, école du spectateur, métiers du théâtre...).

Pratiquer le théâtre leur permet de s'ouvrir sur le monde qui les entoure, de développer leurs compétences orales et développer leur culture générale et leur jugement critique. Les élèves désirant choisir la spécialité théâtre doivent ainsi savoir-faire preuve de curiosité, d'engagement personnel et de capacité à inventer et à prendre des initiatives

POURSUITES D'ÉTUDES

LE CHOIX DE CET ENSEIGNEMENT EST VALORISÉ ET RECONNU, POUR SES COMPÉTENCES TRANSVERSALES, DANS LES FILIÈRES SUIVANTES :

-LICENCES DE DROIT

-LICENCES DE LETTRES ET DE LANGUES VIVANTES

-ÉTUDES DE COMMERCE (CLASSES PRÉPARATOIRES (CPGE COM-MERCE) , ÉCOLES DE COMMERCE, BTS TOURISME, COMMUNICATION...)

CETTE SPÉCIALITÉ DONNE ACCÈS AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS LES DOMAINES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES :

- **CPGE LITTÉRAIRES, AVEC OU SANS OPTION THÉÂTRE**
- **LICENCE D'ARTS DU SPECTACLE THÉÂTRE OU CINÉMA**
- **LICENCE/MASTER DE MÉDIATION CULTURELLE**

Les élèves bénéficieront de 4h de Théâtre par semaine, réparties en deux moments :

- 2h de pratique de jeu d'acteur
- 2h de théorie théâtrale.

La spécialité théâtre offre aux élèves la chance de pratiquer l'oral (évalué dans de nombreuses matières au baccalauréat : Français en 1ère, Grand Oral en Terminale...) et de travailler l'écrit (développement de compétences transversales en dissertation).

Au cours de l'année de 1ère, deux grandes périodes de l'histoire du théâtre seront abordées.

En pratique, on explorera des grands textes de ces époques, en valorisant l'engagement concret de l'élève dans le travail du groupe.

En présence d'un comédien, ces séances débouchent sur un spectacle représenté en fin d'année.

Pendant les heures de théorie, on développera les savoirs culturels des élèves sur ces périodes et on reviendra sur la dizaine de spectacles que nous découvrirons (prioritairement au Théâtre d'Aurillac), ainsi que dans différents lieux de la région.

Si la spécialité est exigeante, elle demeure toutefois très accessible aux élèves. Axée en grande partie sur la pratique, elle propose un enseignement moins scolaire, plus ludique et plus concret.

Elle permet d'exercer son plaisir, de s'exprimer, de créer, d'analyser de travailler avec les autres, dans une relation de confiance.

L'évaluation est divisée à parts égales entre la pratique (orale) et la théorie (écrite, à partir de documents théâtraux : images de mises en scène, propos d'artistes...). La notation valorise donc systématiquement l'engagement des élèves, selon les compétences suivantes :

- S'engager dans un projet collectif de pratique
- Participer à l'élaboration d'un objet théâtral sous toutes les formes que ce soit (jeu, création de costumes, de décors, etc.)
- Analyser le travail de pratique et les spectacles vus tout au long de l'année
- Penser dans sa globalité une création théâtrale.

